

Władysław Łydka

"Kolegialne działanie biskupów na tle Vaticanum II : studium dogmatyczno-kanoniczne", Edward Szafrowski, Warszawa 1975 : [recenzja]

Collectanea Theologica 47/Fasciculus specialis, 229-231

1977

Artykuł został zdigitalizowany i opracowany do udostępnienia w internecie przez Muzeum Historii Polski w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego. Artykuł jest umieszczony w kolekcji cyfrowej bazhum.muzhp.pl, gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach dozwolonego użytku.

RECENSIONS

EDWARD SZTAFROWSKI, *Kolegialne działanie biskupów na tle Vaticanum II. Studium dogmatyczno-kanoniczne* (L'action collégiale des évêques à la lumière du Concile Vatican II. Etude dogmatique et canonique), Warszawa 1975, Académie de Théologie Catholique, 281 p.

Cette étude, datée de 1973, est dédiée à Mgr Jan Jaroszewicz, Ordinaire du diocèse de Kielce, à l'occasion du quinzième anniversaire de son ordination épiscopale. Mgr Jaroszewicz, non seulement avait participé aux débats conciliaires et aux décisions sur la collégialité dans l'Eglise, mais il avait abordé ce problème dans les périodiques et dans les conférences. Déjà en 1962 il avait présenté les différents aspects de la collégialité dans l'article intitulé *Teologia soboru* (La Théologie du Concile, *Ateneum Kapłańskie*, n° 321, p. 10—19) et en 1965 il avait donné une conférence sous le titre. *Hierarchia i kolegialność* (La Hiérarchie et la collégialité, cf. le compte-rendu K.T. sous le titre de *Ecclesia Mater — Mater Ecclesiae*. Conférences pour le clergé, les 23—25 août 1965, *Zeszyty Naukowe KUL* 9, 1966, t. 1—2, p. 178—182).

Le problème de la collégialité dans l'Eglise suscite l'intérêt des canonistes aussi bien que des théologiens. Il appartient aux problèmes qui constituent le sujet commun de la théologie et du droit canonique et qui témoigne du lien étroit, et même de l'interdépendance de ces disciplines ecclésiastiques. Quoique le caractère des liens du droit canonique et de la théologie soit encore l'objet de bien des discussions, néanmoins il n'y a aucun doute que le droit canonique ait son origine dans le mystère de l'Eglise et qu'il a un caractère théologique par son essence. Dans le Décret sur la formation des prêtres, le dernier Concile a classé expressément les cours de droit canonique parmi les disciplines théologiques et a obligé les canonistes à avoir en vue dans leur enseignement le mystère de l'Eglise selon la conception de la Constitution *Lumen Gentium* (n. 16,4). A juste titre E. Sztafrowski a élaboré son étude comme une étude dogmatique et canonique. Il ne s'est pas limité aux aspects juridiques, mais il a pris en considération les principes théologiques de la collégialité dans l'Eglise.

L'étude est divisée en deux parties. La première, surtout théorique, présente avec ampleur le principe de l'action collégiale des évêques; la seconde, pratique, traite des nouvelles formes de cette action.

Au début de la première partie l'Auteur parle de la collégialité des évêques avant le Concile Vatican II. S'appuyant sur divers travaux, sur les articles de J. Saraiya Martins en particulier, il présente tour à tour la structure collégiale de la Hiérarchie à la lumière du Nouveau Testament, la collégialité des évêques à l'époque patristique, les nouvelles formes de l'action collégiale aux siècles suivants et les tentatives d'altérer l'idée de la collégialité et enfin la collégialité durant la période qui sépare Vatican I de Vatican II. A cette époque, la majorité des théologiens et des canonistes s'orientait surtout vers la présentation apologetique de la primauté du pape.

Ce n'est que l'annonce du Concile, ses préparatifs et le début des débats qui ont suscité une avalanche de travaux au sujet du Concile, de l'épiscopat et de la collégialité. Le problème de la collégialité est devenu l'objet d'une controverse sévère non seulement au Concile, mais aussi au dehors de lui. Dans différents pays on a publié des travaux sur le problème de la collégialité du point de vue biblique, historique, théologique, juridique, pastoral, etc... Parmi les publications

polonaises, il faut mentionner entre autres: W. Prokulski, *O zasadę kolegialności episkopatu w Kościele* (Pour le principe de la collégialité de l'épiscopat dans l'Eglise), *Ruch Biblijny i Liturgiczny*, 17(1964)85—95; St. Nagy - A. Zuberbier, *Dlaczego kolegializm?* (Pourquoi la collégialité?), *Znak* 16(1964)1092—1113). Dans son précis d'histoire de cette problématique, E. Sztafrowski a tenu compte seulement de certains de ces travaux parce que, comme il l'a souligné dans l'introduction (p. 13), écrivant le premier chapitre de la première partie, il s'est appuyé sur les oeuvres achevées, car ce chapitre veut présenter une vue générale sur le problème de la collégialité avant Vatican II.

Au deuxième chapitre l'Auteur présente le problème de la collégialité des évêques dans les projets et les débats conciliaires, d'abord dans le schéma (I) de la Constitution sur l'Eglise et sur la Mère de Dieu, ensuite dans celui (II) de la Constitution dogmatique sur l'Eglise; puis dans les modifications introduites dans le troisième schéma de la Constitution, et enfin dans les postulats avancés pendant le vote du III^e chapitre du schéma. Il puise en même temps aux nombreuses sources qui appartiennent aux schémas successifs de la Constitution dogmatique sur l'Eglise et le III^e chapitre qui s'occupe de son organisation hiérarchique. Il puise aussi aux relations des rapporteurs des Commissions conciliaires qui ont rédigé les schémas et aux déclarations des Pères conciliaires qui ont demandé des précisions et des changements dans les documents en préparation. L'Auteur trouve ses sources dans les textes publiés par le Vatican à l'usage des Pères conciliaires. Néanmoins, lorsqu'il s'agit d'expliquer les préparatifs du Concile, il a profité de l'édition critique des sources en plusieurs volumes sous le titre: *Acta et documenta Concilio Oecumenico Vaticano II apparando*, Série I: *Antepreparatoria*. Il faut noter que depuis 1970 les Editions Vaticanes publient aussi des textes critiques de la documentation entière des débats conciliaires sous le titre: *Acta synodalia sacrosancti concilii oecumenici Vaticani II*. La collection sera répartie en quatre volumes. Chacun est composé de quelques parties séparées et doit contenir la documentation d'une période des débats quadriennuels du Concile. Une vaste exploitation des sources a permis à Sztafrowski de montrer l'évolution de la doctrine de la collégialité dans l'Eglise au cours des années décisives des débats conciliaires et d'interpréter d'une manière plus précise l'enseignement approuvé par le Concile dans la Constitution *Lumen Gentium*.

Interprétant l'enseignement du Concile contenu dans le troisième chapitre de la Constitution sur l'Eglise, l'Auteur analyse d'abord la notion même du collège des évêques sous l'aspect de la terminologie et de la réalité, et ensuite les conditions de l'appartenance à ce collège, le pouvoir à lui dévolu et son rapport à l'autorité du pape. A juste titre, il souligne que, quoique le Concile n'ait pas tranché toutes les controverses concernant la collégialité dans l'Eglise, il a néanmoins confirmé le principe même de la collégialité, par son enseignement à ce sujet il a apporté une contribution sérieuse à l'explication de la structure hiérarchique de l'Eglise.

La seconde partie de l'étude destinée aux nouvelles formes de l'action collégiale des évêques porte un caractère plus juridique. L'Auteur y présente d'abord certaines modifications introduites récemment à la forme traditionnelle de l'action collégiale, c'est-à-dire au concile oecuménique. Ensuite, dans les trois chapitres qui suivent il parle du synode des évêques, des conférences épiscopales et de la participation des évêques aux travaux de la Curie Romaine rénovée. Il présente exactement la genèse des nouvelles formes de l'action collégiale, la cristallisation progressive de leurs structures juridiques et le degré de réalisation du principe de la collégialité par elles en soulignant, à juste raison, que les institutions collégiales dans l'Eglise sont encore *in statu fieri* et que les besoins pastoraux de l'Eglise exercent leur influence décisive sur leur développement et leur importance croissante. Avec cela l'Auteur tient compte de la législation ecclésiastique, dont lui-même est traducteur et éditeur infatigable (cf. *Posoborowe prawodawstwo kościelne* — La Législation ecclésiastique postconciliaire, vol. I—VII, Warszawa 1964—1977, les volumes suivants étant en préparation). Les documents de la législation postconciliaire sont une réalisation concrète des principes du Concile.

La pratique de l'Eglise les précise et trace la voie à suivre. Cette pratique a son origine dans la doctrine, mais elle influence son développement ultérieur.

L'Auteur tient aussi compte du résultat de la première session extraordinaire du Synode des évêques en 1969, consacrée à l'analyse des problèmes liés à la doctrine et la pratique de la collégialité dans l'Eglise, prise dans les dimensions verticale et horizontale. Quoiqu'il ne se serve pas directement de la documentation du Synode, néanmoins il s'appuie sur les oeuvres solides publiées par Mgr W. Wójcik et St. Nagy. Il faut ajouter que St. Nagy, outre l'article cité par Sztafrowski, a écrit un autre sur la doctrine de ce Synode et l'a publié à côté de l'article du cardinal Wojtyła, consacré, lui aussi, à ce Synode, dans "Analecta Cracoviensia", n° 2, 1972, p. 157—197.

Discutant des formes concrètes de l'action collective des évêques, l'Auteur ne se contente pas de donner une caractéristique exacte de l'état juridique de ces formes à l'heure actuelle mais il s'efforce de découvrir dans quelle mesure elles constituent une réalisation du principe conciliaire de la collégialité, c'est-à-dire à quel point elles sont une expression du pouvoir suprême et plein du collège des évêques sur toute l'Eglise. Il conclut à juste raison que ces formes en dehors de l'institution du concile oecuménique ne sont pas une expression exacte de la collégialité, mais elles sont une forme de l'action collégiale dans un sens plus large. Quelques-unes, comme le Synode des évêques, peuvent se transformer en collégialité dans le sens strict du terme.

L'ouvrage de Sztafrowski traite à fond la problématique de la collégialité, particulièrement importante pour la doctrine théologique de la constitution de l'Eglise, pour l'activité juridique dans l'Eglise, et pour l'approfondissement du sens communautaire de tous les fidèles. Il présente un bon exemple de synthèse de la science théologique et canonique et enseigne à considérer les problèmes de la constitution de l'Eglise abstraits en apparence, avec les yeux d'un pasteur d'âmes engagé. C'est pourquoi l'ouvrage devrait intéresser non seulement les théologiens et les canonistes, mais aussi les prêtres et même les laïcs plus engagés.

Władysław Łydka, Kielce

Pismo święte Starego i Nowego Testamentu w przekładzie z języków oryginalnych (Sacred Scriptures of the Old and New Testament translated from the languages of the original). Prepared by a team of Polish biblicists on the initiative of the Benedictines friars of Tyniec. Second revised edition. Poznań-Warszawa 1971, Pallottinum Publishers, pp. 1439.

To commemorate the Millennium of Christianity in Poland a new Polish translation of the Scriptures was placed at the disposal of the Catholic readers by the "Pallottinum" publishing house of Poznań in 1965. The work, called the Millennium Bible, was unparalleled in Poland. One reason was the large number of the contributors. The pre-war Poznań Bible (without the last volume which did not come out), published by St. Adalbert's Bookshop (Księgarnia Św. Wojciecha) from 1926 to 1932, was the work of only eight authors. Nothing is known about the number of those who were to co-operate in the translation of the Bible as planned by Polish Biblical scholars in 1937. However, it must have been considerable since there were even eleven specialists in the Committees themselves, appointed to supervise the particular parts of the Bible. The Millennium Bible was the work of more than forty translators besides the team of philological editors, literary revisers, and the editorial board both from Tyniec and Poznań.

But its chief novelty was that all the Scriptures (except the Psalter) were translated from the original languages. It must be admitted, however, that Fr. Seweryn Kowalski (Warsaw 1957) and Fr. Eugeniusz Dąbrowski (Poznań 1961) had translated the New Testament from the original, but only some books of the Old Testament had been translated directly from Hebrew by Roman Catho-